

Approche bottom-up comme gage du développement rural

Prendre en compte les contextes locaux pour la gestion durable des forêts



Message clé

Promouvoir l'approche bottom-up constitue une astuce stratégique de politiques publiques pour favoriser la gestion durable des forêts

Contexte

De manière générale, les milieux ruraux sont souvent défavorisés en comparaison aux milieux urbains. Les plus grandes disparités existent aussi bien au niveau des services, de l'organisation socio-économique qu'au niveau de la perception du développement. Ces disparités peuvent avoir plusieurs causes dont dispersion géographique des populations avec ses enjeux sur le plan d'investissement, sécurité des affaires, influence des valeurs culturelles et de leur dynamique sur le fonctionnement des structures rurales, etc. Autrement dit, les considérations anthropologiques et sociologiques contraignent naturellement à prendre en compte les modes existants d'organisations des milieux ruraux au détriment de tout postulat qui prône que ceux-ci ne sont pas organisés. Pourtant, aucun développement rural n'est possible si les politiques y afférentes ne partent pas des réalités contextuelles des villageois.

L'inclusion éventuelle des forêts dans un programme international de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) dues à la déforestation comporte des risques évidents, mais aussi des avantages potentiels pour les peuples autochtones et les communautés tributaires des forêts. La plupart des projets de Réduction des Emissions DD (dues à la Dégradation et à la Déforestation (REDD) actuels font mention de la nécessité de faire participer la communauté et de procurer des avantages locaux aux communautés des forêts. A ce propos, la Stern Review mentionne la nécessité de tenir compte des droits et responsabilités des peuples des forêts (Annexe 2). Les projets Groupement Foncier Agricole (GFA) et Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque mondiale font, tous les deux, mention d'un soutien à la gestion communautaire des forêts. Cette logique est mutatis mutandis soutenue tant pour le processus d'Accords de Partenariat Volontaire– Forest Law Enforcement,

Governance and Trad (APV-FLEGT) que pour la mise en place d'autres processus dont celui de Paiement pour Services Environnementaux (PSE).

Des études montrent clairement que la redistribution et la circulation des revenus, des aides, des pensions, des patrimoines et des héritages acquis par les ménages ruraux, ne sont pas gouvernées par le libre jeu des intérêts, mais aussi par des normes bien définies. Les villages ont bel et bien leur organisation socio-économique qui doit être prise en compte dans les grandes décisions politiques forestières. Ceci suppose en effet qu'il devient impérieux de partir des réalités du terrain, avec l'implication des leaders locaux, pour prendre des orientations du genre à guider la gestion durable des ressources naturelles. C'est la prise en considération des contextes locaux, la reconnaissance de l'organisation locale et l'implication effective des villageois dans les options générales du développement rural qui constitue purement et simplement l'approche *bottom-up*.

Problème posé

Un recours à l'histoire de l'humanité révèle que l'inégalité demeure un phénomène naturel dans le développement des sociétés. Dans toutes les époques et dans toutes les sociétés d'un côté comme de l'autre des puissants et des faibles, des riches et des pauvres, des privilégiés et des défavorisés.

Certes, il y a toujours eu des critiques de l'inégalité – que l'on pense à la critique des riches dans le Nouveau Testament, à Jean-Jacques Rousseau et à son traité sur l'inégalité, à Karl Marx et à sa foi dans une société sans classes – et à la Révolution française, qui a placé pour la première fois "l'égalité" tout en haut de son projet de mouvement populaire. Pourtant notre société continue à être empreinte d'une quantité d'inégalités sociales (Stamm & Lamprecht, 2009).

Outre les disparités manifestes liées au pouvoir, au revenu et à la fortune, il en existe de nombreuses autres. A peut à ce titre citer les conditions initiales inégales dont bénéficient enfants en fonction de la position sociale de leurs parents (origine sociale), les représentations sur les capacités inégales des sexes ou des



différentes nationalités, les différences relatives à la profession et à la formation qui influencent, etc.

Il est démontré dans beaucoup de travaux sur la mondialisation, le système mondial se lit en termes de centre et de périphéries, souvent pour stigmatiser les inégalités entre pays développés et pays en développement ou encore entre le Nord et le Sud. Le modèle centre-périphérie décrit le monde comme « *un système dans lequel un noyau donne des impulsions, draine des richesses des périphéries qu'il capitalise à son profit, exerce une surveillance politique et économique sur les auréoles* » (Brunet & Dollfus, 1990). Et, c'est la dynamique des relations internationales qui entretient les rouages de ce modèle, tel qu'énoncé dans cette étude.

L'expérience de la première République du Liban a montré que le facteur socio-économique et le développement des régions périphériques sont relégués au second plan. En se référant aux études réalisées par l'équipe de l'IRFED en 1960 lors du mandat du général Fouad Chehab (1958-1964) en effet, on a constaté que l'ampleur des inégalités existant à cette époque entre les Libanais fut considérée comme une véritable menace contre la stabilité du système politique. Ces études ont révélé que 4% de «très riches» accaparaient 33% du revenu national, alors que la moitié de la population du pays considérée comme pauvre ne se partagerait que 18% de ce revenu (Salim Safi, 2003). En outre, « *la carte des besoins du Liban faisait ressortir la dramatique carence en matière d'infrastructure des régions éloignées de la capitale, où les familles étaient particulièrement démunies. Au Liban sud, champion du sous-développement, le revenu moyen était à cette époque cinq fois moindre qu'à Beyrouth* » (Piccard, 1988).

En Chine par exemple, la cause première des inégalités réside bien sûr dans la répartition des revenus. La Banque mondiale a estimé que le coefficient de Gini mesurant les inégalités de revenus est passé de 0,30 en 1982 à 0,45 en 2002, c'est dire qu'il a augmenté de 50 % en 20 ans. La première manifestation en est de profondes inégalités entre les urbains et les

ruraux qui ne doivent toutefois pas manquer les succès de la lutte contre la grande pauvreté (Renard, 2003).

Le Brésil n'est pas épargné de ce carcan de disparités sociales. Une étude sur les contrastes du développement au Brésil a déclaré qu'il est « *l'un des pays les plus inégalitaires sur la planète. C'est le pays de contrastes par excellence. Et ces comparaisons ne portent pas que sur les paysages, mais aussi sur les niveaux de développement, car il existe un tel écart entre les niveaux de vie du Centre-Sud et des régions périphérique du Nordeste et d'Amazonie que l'on se prend parfois à douter qu'il s'agisse du même pays* » (Fleury, s.d.).

En RD Congo, les disparités villes – campagnes sont tellement flagrantes qu'il est important de proposer de bonnes politiques publiques. Sur les axes d'étude, l'insignifiance des maisons en tôle, l'absence de communication, le sous-équipement et le caractère archaïque des écoles, la misère notoire, l'absence de l'eau potable, etc. sont autant des traits résumant le non accès des ruraux à certains sociaux de base. La cause majeure de ces inégalités est l'absence de bonne gouvernance politique en matière de développement rural.

Cette absence est justifiée par celle de l'approche participative dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Comment comprendre et expliquer l'exclusion des masses rurales dans un contexte marqué par le processus de démocratisation sur le continent africain ? Plutôt que d'assister à un accroissement du taux de participation à la vie nationale et locale par des processus intégrés entre le rural et l'urbain, l'on est surpris par l'aggravation de leur sort. Partir de leur organisation locale et contextes locaux est un des préalables importants dans la réussite de cette approche.

Par extension, le débat de *Bottom-up* est une problématique de consolidation démocratique, l'ancrage de la démocratie dans les espaces périphériques, alors une astuce stratégique

de politiques publiques en matière de développement rural durable, devant permettre une gestion durable des forêts.

Fort de l'importance de l'organisation communautaire sur le plan socio-économique, notamment l'organisation et l'utilisation des revenus par les ménages ruraux, Tropenbos International a mené une étude en Province Orientale, en République Démocratique du Congo (RD Congo). Pour ce faire, le avec comme thème : «Système d'organisation et de gestion socio-économique des menages ruraux en RDC. Étude des cas dans la Province Orientale ». De cette étude, il est ressorti quelques conclusions que voici :

- Les ménages ruraux ont une organisation communautaire qui se développe autour d'une pensée sociale et d'un nombre de valeurs propres à eux ;
- Les ménages ruraux ont des modes de gestion des revenus issus de différentes sources qui les alimentent : la ventilation des dépenses, l'affectation des revenus à des services divers ou l'investissement, l'épargne, etc. ;
- Les externalités ont généralement des effets négatifs sur les ménages ruraux. Raison pour laquelle, certaines compensations (environnementales,

écologiques, etc.) sont porteuses des conflits ;

- Les ménages ruraux ne se reconnaissent pas impliqués dans les grandes décisions politiques engageant leur destinée. D'où, le non-respect avéré des principes de la bonne gouvernance forestière ;
- Les ménages ruraux se disent prêts à miser sur le potentiel de changement social des communautés locales à partir de l'identification de besoins ou de problèmes et à se lancer dans une visée de transformation sociale et de démocratisation permanente.

Promouvoir l'approche *Bottom-Up* ?

Tenant compte des rapports de force qu'il faut établir entre les différentes parties prenantes de la filière forêt, il revient au gouvernement de la République et au parlement de la République, la tâche principale de promouvoir l'approche *Bottom-Up*, qui procède du bas vers le haut.. Pendant que la société civile pourra se consacrer à la sensibilisation et la mobilisation communautaires, les communautés locales seront appelées à développer un leadership local actif pour la mise en valeur des potentialités locales et leur prise en compte effective et réelle par les décideurs politiques. Ainsi, les organisations nationales et internationales, comme c'est le cas échéant, aideront dans les orientations théoriques et techniques pour des questions relatives au développement rural.



Portée de l'approche Bottom-Up dans l'organisation communautaire et le développement rural

Certaines opinions, comme le démontre Anne – Marie Hochet (Hochet, 1995) considèrent que le milieu rural n'est pas un milieu organisé et qu'il faut donc y remédier. Ce souci d'organiser celui-ci correspond au souci louable de pouvoir autonomiser ce milieu ; malheureusement il part d'un faux postulat, à savoir que le milieu rural ne possède pas d'organisation propre, apte à programmer son développement. Et on s'empresse donc de l'organiser de l'extérieur.

Par contre, il existe aussi des opinions qui prônent en disant : finie l'époque où l'extension du secteur public se faisait au gré de l'identification de nouveaux besoins et où l'intervention sociale avait principalement lieu dans les institutions publiques. L'organisation communautaire, le travail social et, plus largement, le développement social ou communautaire font face aujourd'hui à de nombreux défis suscités par une conjoncture où altèrent dépression économique prolongée et progrès économique (gains de productivité) sans progression correspondante de l'emploi et de la redistribution étatique (Favreau & Levesque, 1999).

Cette dernière école voit à travers l'organisation communautaire, l'insertion sociale des communautés locales, par différentes méthodes, dans une action collective planifiée dans le but de s'attaquer à des problèmes sociaux en s'en remettant à un système de valeurs démocratiques. Il s'agit ici des programmes visant des changements, sur base de l'utilisation des revenus communautaires, en relation directe avec des conditions de l'environnement et des institutions sociales (Kramer et Specht, 1983). De façon plus précise encore, l'organisation communautaire est vue comme une intervention sociale dont le but arrêté est de susciter l'organisation et la mobilisation des populations, de communautés locales en vue de leur assurer plus de force et de pouvoir social (empowerment). En règle générale, c'est à la fois une démarche de participation volontaire (mettant à contribution l'engagement social de leaders des communautés concernées) et d'une démarche de participation suscitée ou provoquée (mettant à contribution des intervenants professionnels ou semi-professionnels engagés par ces populations pour favoriser une meilleure organisation de celles-ci).

- Pour en arriver à réaliser ces objectifs, l'organisation communautaire, comme tout mode d'intervention, doit être comprise sous un double registre :
- Une croyance dans la capacité de changement des communautés locales, dans la capacité qu'ont les communautés locales de devenir des actrices de changement ;
- Un savoir-faire fait d'animation des communautés, d'organisation et de négociation, d'information et de formation de leaders communautaires, de planification de projets, de coordination et de concertation entre différentes composantes d'un milieu... Ce savoir-faire se déploie au moyen de diverses stratégies.

Dans le contexte du développement local viable, Christianne Gagnon (Gagnon, 1995) précise qu'il n'insiste pas sur le rôle de l'État, des institutions para-publiques, des agents économiques dans l'élaboration d'un modèle de ce développement local viable, non pas qu'il nie leur part de responsabilité, mais plutôt qu'il cherche davantage à identifier les stratégies émergentes chez les communautés et porteuses, à son avis, d'un changement en profondeur au niveau de l'exclusion sociale et spatiale et de la polarisation du pouvoir.

Ainsi, il apparaît clairement que l'organisation communautaire existante constitue bien une courroie de transmission entre les décideurs politiques en matière de la gestion des forêts et les communautés locales grâce à l'approche bottom-up, facteur causal du développement rural durable.

Recommandations

Pour inciter les décideurs politiques à partir de la base aux grandes décisions du développement rural, la présente recherche recommande ce qui suit :

- Concevoir des politiques publiques en RD Congo ne devrait pas se faire seulement à partir de bureaux ou de documents (comptables ou officiels), mais à partir d'enquêtes sur leur mise en œuvre concrète sur le terrain ;
- Tenir compte des contextes locaux devrait être une priorité pour le gouvernement national et le parlement de la République ;
- Appuyer les initiatives informelles locales et les aider à s'institutionnaliser serait une meilleure stratégie que de les ignorer ;
- Jouer le rôle de coordination, d'incitation, d'animation et de suivi devraient être des tâches importantes des élus ;
- Impliquer effectivement, efficacement et réellement les villageois devrait être une préoccupation permanente du gouvernement à travers son programme, son budget et son implication sur le terrain via le domaine de la recherche scientifique.



Références bibliographiques

Brunet, R., & Dollfus, O. (1990). *Mondes ruraux, Géographie Universelle*. Paris: Hachette.

- Favreau, L., & Levesque, B. (1999). *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention*. Québec: Presses Universitaires de Québec.
- Fleury, M.-F. (s.d.). Les contrastes du développement au Brésil. *Document du CNRS*. Collège Marc Chagall.

Gagnon, C. (1995). Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés. *Coopératives et Développement*, XXVI (2).

Hochet, A. -M. (1995). *Développement rural et méthodes participatives en Afrique*. Paris: L'Harmattan.

Landry, M. (2007). *Disparités rurales - urbaines : l'organisation du territoire, encore le talon d'Achille de N.-B ?* Québec: Saint Thoms University.

OFAC. (s.d.). Récupéré sur <http://www.observatoire-comifac.net>.

Piccard, E. (1988). *Liban, Etat de discorde*. Paris: Flammarion.

Renard, M.-F. (2003, Juin). Inégalités et soutenabilité de la croissance chinoise. *Revue d'économie de développement*.

Salim Safi, W. (2003). Les disparités socio-économiques comme facteur de désintégration ? (57-65, Éd.) *Confluences Méditerranée* (47).

Stamm, H., & Lamprecht, M. (2009, mai). Inégalité et santé. *Document de base sur le rapport entre inégalité sociale et santé*. Genève, Suisse: Lamprecht und Stamm Sozialforschung und Beratung AG • Zürich.



Cette note de politique est produite à l'issue de l'étude sur le « Système d'organisation et de gestion socio-économique des ménages ruraux en Province orientale, RD Congo ». Le résultat de cette étude démontre que l'organisation et l'investissement socioéconomique des ménages ruraux se fondent sur des pratiques traditionnelles d'épargne et de la perception qu'ils ont sur la richesse.

Jean-Denis Likwandjandja Mupira et Rosette Ibofa

Mettre le savoir au service de l'homme et des forêts



Tropenbos International RD Congo
Avenue des Erables 32
Commune Makiso, Kisangani, RD Congo
Tél. : +243 (0) 81 27 28 628 / (0) 85 35 75 318
Email : tropenbos.drc@gmail.com
www.tropenbos.org